

Document
d'accompagnement
du référentiel
professionnel

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Réseau des Délégués Régionaux Ingénierie de Formation (DRIF)

Diplôme :
BTSA Aménagements Paysagers

Champs de compétences
Développement d'aménagements paysagers

Indications de contenus, commentaires,
Recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

Prise en compte du site et de la demande.
Elaboration du plan de réalisation d'un projet de conception et/ou de réalisation simples
Réalisation d'une esquisse de projet de jardin
Proposition de solutions techniques et agronomiques.

Finalité :

Conforter, voire développer l'activité de la structure et satisfaire l'attente des clients et usagers par le développement des solutions créatives dans le respect du développement durable

Responsabilité / autonomie :

Pour les entreprises privées la conception d'un projet d'aménagements paysagers engage la rentabilité de l'entreprise, son image, les conditions de réalisation et enfin sa responsabilité juridique.

Les élus portent une grande attention aux propositions d'aménagements en collectivités territoriales qui sont perçues comme des vitrines

En conséquence, le technicien supérieur, chargé du développement d'un projet d'aménagement paysager en réponse à une demande, doit prendre en compte de nombreux paramètres tout en conservant une approche globale du site.

Economiques : le coût des solutions proposées doit permettre un équilibre avec un budget voté en conseil municipal et la réalisation de valeur ajoutée pour l'entreprise privée,

Commerciaux : le projet doit être validé par le client et/ou le commanditaire

Techniques : Les solutions techniques proposées doivent être réalistes et réalisables, les divers documents descriptifs du projet qui guideront ultérieurement la réalisation de l'aménagement doivent être précis et cohérents (plans

d'exécution par exemple).

Réglementaires : les solutions proposées doivent obéir aux règles professionnelles et aux règles de l'Art, sous peine d'engager à terme la responsabilité juridique de l'entreprise

Les diverses réglementations liées à la sécurité des personnes, respects de la signalisation.....doivent être respectées

Environnementaux : les solutions prennent en compte la réglementation environnementale en vigueur et s'inscrivent dans une politique de développement durable.

Esthétiques et culturels : enfin, la qualité globale du projet doit être garante de l'image de qualité esthétique et d'amélioration du cadre de vie des usagers spécifique aux aménagements paysagers.

Le niveau de responsabilité du technicien supérieur se situe dans la prise en compte de ces paramètres.

Le niveau d'autonomie est variable selon l'entreprise ou les services mais également la taille des projets. Le technicien supérieur en aménagements paysagers peut contribuer au développement d'un projet en qualité d'expert dans son domaine de compétences pour le compte d'un chargé d'études sur certains paramètres du projet. Il peut aussi être amené à travailler le projet dans sa globalité. Dans tous les cas, s'il est salarié, il travaille fréquemment en étroite collaboration avec son supérieur hiérarchique à qui il revient de valider ou non les propositions qui lui sont faites. S'il est le chef d'entreprise, le technicien a, de fait, l'entière responsabilité de sa proposition.

Environnement de travail :

Tant dans le secteur public que privé, les chargés de développement de projets d'aménagements paysagers doivent répondre à des demandes formulées par des clients (ou commanditaires), soit par voie d'appel d'offre, soit par sollicitation directe. Ces deux modes de saisine déterminent la nature et la procédure de réponse.

Dans le cas d'une réponse directe à une sollicitation, il conviendra de reformuler la demande du client ou du commanditaire, de valider avec lui un pré-projet (ou des principes) avant de passer à la phase d'études et de chiffrage des solutions techniques proposées. On rencontre très souvent cette situation dans le cas de projets de dimension limitée.

Dans le cas de projets plus importants ou de marchés publics, la phase d'étude a déjà été réalisée en amont par un autre opérateur et la réponse consiste à rechercher les solutions techniques et de coûts optimaux au regard du cahier des charges pour d'une part, être retenu parmi les offres concurrentes et d'autre part, contribuer à la création de valeur ajoutée pour l'entreprise ou de respect du budget pour les collectivités.

La plupart du temps, dans les deux cas, cette démarche alterne des phases d'étude et de travail en bureau avec des visites sur le terrain.

Indicateurs de réussite :

Validation des propositions d'intervention par les clients ou les commanditaires,

Rentabilité des projets proposés, équilibre budgétaire

Originalité, créativité des projets

Technicité des solutions proposées

Savoir-faire de base

Pour un plan de gestion ou un plan de création :

- Analyser une demande (à partir d'un entretien avec un client ou de la lecture d'un appel d'offre)
- Interpréter un cahier des charges (appels d'offres par exemple)
- Reformuler les souhaits du client ou du commanditaire
- Réaliser une étude-diagnostic du site et de son environnement
- Réaliser une analyse paysagère
- Identifier les données réglementaires liées au projet (documents d'urbanisme, chartes paysagères, etc.)
- Identifier le style d'aménagement du lieu
- Anticiper l'évolution d'un aménagement dans le temps

- Comparer des solutions techniques
- Proposer des solutions techniques adaptées
- Proposer des solutions paysagères appropriées
- Choisir des végétaux adaptés
- Prévoir l'entretien de l'aménagement dans le futur
- Estimer le coût du projet
- Vérifier la cohérence globale du projet
- Réaliser une esquisse de projet
- Réaliser un descriptif technique du projet
- Présenter le projet au client en justifiant les choix
- Faire valider la "version" définitive du projet avec le client
- Elaborer un plan de réalisation
- Utiliser des logiciels de bureautique et de dessin
- Rechercher de nouvelles techniques

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

- Agronomie et écologie
- Connaissance technique sur le domaine de l'aménagement paysager
- Connaissance de l'histoire des jardins et références
- Connaissance des végétaux

Savoir-faire consolidé par l'expérience

- Contribuer à la conception de projets complexes
- Effectuer la négociation commerciale du projet avec le client
- Développer une identité technique, esthétique qui devient une signature d'entreprise

Comportements professionnels

- Intégrer en permanence les dimensions économique, sociale, environnementale et culturelle spécifiques à un aménagement paysager
- Etre innovant dans la création et la mise en œuvre de nouvelles techniques
- Rechercher la qualité esthétique
- Etre rigoureux et méthodique
- Etre minutieux
- Allier esprit du client, de territoire, de collectivité et style du lieu et principes du développement durable
- Se représenter le projet dans ses dimensions volume et temps (échelle du jour, de l'année...)
- Se doter d'une vision prospective
- S'intéresser aux nouvelles techniques et tendances...